

L'ÉCONOMAT EN BREF

MARS 2025

Le carême qui s'amorce dans quelques jours, moment qui nous invite à vivre un temps d'introspection et de réflexion. Il en va de même pour la gestion de nos fabriques. Osons réfléchir en équipe.

CHANCELLERIE

REGISTRES

Il est de votre devoir de vous assurer que la chancellerie reçoivent **avant le 15 mars 2025** les documents annuels suivant :

1. **Liste des marguilliers 2025**
2. Liste qui contient une copie des **registres de l'année 2024** par secteur: baptêmes, confirmations, mariages, Funérailles, inhumations.

3. Les statistiques

Vous ne retrouvez pas vos formulaires? Contactez sans tarder Madame Gisèle Fauteux, secrétaire à la chancellerie au poste 204

Courriel:

sec.chancellerie@diocesedeshbrooke.org

Merci à tous ceux qui ont déjà transmis leurs données.

par: *Raymond Goyette, chancelier*

ASSEMBLÉE DE FABRIQUE

NOUVEAUX MARGUILLIERS FORMATION

Vous serez invité en mars à suivre la formation le fonctionnement des assemblées de fabrique. Cette formation est importante pour bien comprendre vos obligations, la structure des fabriques et du diocèse. Demeurez à l'affût.

REDDITION DE COMPTES

C'est le temps de transmettre vos redditions de compte pour la fabrique et les cimetières.

Merci de nous transmettre le fichier Excel avec vos autres documents et votre sauvegarde de SAGE via une plateforme **GrosFichier** ou **Wetransfer**. Notre nouveau système de messagerie bloque les *.CAB.

EMPLOYÉS EN PASTORALE ET DE SOUTIEN

Les employés en pastorale reçoivent des mandats du diocèse et ils travaillent auprès des fabriques qui leur ont été attribuées.

Les assemblées de fabrique n'ont aucun droit de regard sur leur rémunération et leur tâche. Le tout est régi dans le décret.

Les employés de soutien, incluant l'administration, sont engagés avec la collaboration de l'assemblée de fabrique qui peut faire des propositions. Ils sont sous la gouverne de l'ordinaire du lieu ou son représentant.

NOUVELLES REÇUS DE CHARITÉ



1. INTENTION DE MESSE

Suivant une question transmise par une collègue en fabrique: *Peut-on remettre un reçu de charité pour des intentions de messe?*

Vérification faite auprès de la chancellerie et du bureau de l'évêque, la réponse est oui.

Merci à nos collègues en fabrique!

2. CVA OBTENUE VIA LE DIOCÈSE

Les fabriques qui reçoivent des dons via la plateforme du diocèse n'ont pas à se préoccuper de faire un reçu de charité puisque celui-ci est généré automatiquement par la plateforme Web.



FIDUCIE

3. RISTOURNE 2024 FIDUCIE CACRS

Les fabriques qui prêtent à la fiducie recevront une ristourne qui portera le rendement pour 2024 à 7.5%.

La procure travaille actuellement à émettre les versements. Soyez patient, ils vous seront transmis avant la fin mars.

